

ECOLE DE SAINT-MARCEL

INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2026

LES INSCRIPTIONS SE FONT EN DEUX TEMPS :

→ **1^{er} TEMPS** : Du lundi 12 janvier au vendredi 24 avril 2026, les parents des futurs élèves doivent se présenter à la mairie, pendant les heures d'ouverture, munis des documents suivants :

DOCUMENTS NECESSAIRES POUR L'INSCRIPTION EN MAIRIE :

- Le livret de famille
- Le carnet de santé (vaccination obligatoire)
- Le certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée (si votre enfant était scolarisé en 2025-2026)
- Un justificatif de domicile récent (de moins de 3 mois)

→ **2^{ème} TEMPS** : le Lundi 28 Mai 2026 à 18h30

Une réunion collective (uniquement administrative) sera réalisée au cours de laquelle l'école et le fonctionnement seront présentés et des documents distribués. Un temps d'échanges de questions sera aussi prévu. A l'issue, la date pour la visite de l'école avec vos enfants vous sera communiquée.

DOCUMENTS NECESSAIRES POUR L'ADMISSION A L'ECOLE :

Ils sont transmis directement par la mairie à l'école.

Pour pouvoir s'inscrire à la rentrée de septembre 2026, votre enfant devra avoir

3 ans au plus tard le 31 décembre 2026

Si vous avez des questions concernant l'inscription de votre enfant, vous pouvez contacter la directrice (Mme GRASPERGE) :

Téléphone : 04.72.26.40.45, le lundi de 8h30 à 16h30, les autres jours de 11h30 à 13h20

Courriel : ce.0010378f@ac-lyon.fr

Merci d'inscrire votre enfant le plus tôt possible afin que l'équipe pédagogique puisse préparer au mieux la rentrée en fonction des effectifs.